



MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE  
Établissement public de coopération intercommunale

**DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION**  
**ARRÊTÉS**

**FASCICULE D'ACTES ADMINISTRATIFS**  
n° 24-F-501

24-A-0550	SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE - Échangeur Pont Royal - Boulevard Périphérique M749 - Restriction temporaire de la circulation hors agglomération
24-A-0552	QUESNOY-SUR-DEÛLE - Route de Linselles - Restriction temporaire de la circulation hors agglomération
24-A-0553	LA MADELEINE - LILLE - Rue Gandhi - Boulevard Pierre De Coubertin - Rue du Général De Gaulle - Carrefour Louis Pasteur - Restriction temporaire de la circulation hors agglomération
24-A-0555	SEQUEDIN - Rue du Marais - Restriction temporaire de la circulation hors agglomération
24-DD-1008	VILLENEUVE D'ASCQ - Stadium - Saison 2024-2025 - CAS MEL - Section Pêche - Convention d'occupation temporaire
24-DD-1009	VILLENEUVE D'ASCQ - Stadium - Saison 2024-2025 - Direction zonale de la police nationale nord - Convention d'occupation temporaire
24-DD-1010	VILLENEUVE D'ASCQ - Stadium - Saison 2024-2025 - LOSC Lille Association - Convention d'occupation temporaire
24-DD-1011	VILLENEUVE D'ASCQ - Stadium - Saison 2024-2025 - Sportpack agence de publicité - Convention d'occupation temporaire

Ce fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.